



SECTION MONTREUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

26 SEPTEMBRE 2025

ELECTIONS

VENEZ NOMBREUX !

SEPTEMBRE 2025 N°2, 95^{ÈME} ANNÉE
WWW.CAS-MONTREUX.CH

RÉCITS DE COURSES,
PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET DERNIERES
INFORMATIONS
SUR LE SITE CAS-MONTREUX.CH



pharmacie**plus**
de la tour d'ivoire

parfumerie

c. neukomm, pharmacien – www.pharmacie-montreux.ch
t. 021 963 35 11/12 – vis-à-vis du casino

**L'IMPRESSION
C'EST NOTRE
HISTOIRE!
VOTRE
IMPRIMERIE
À VEVEY**

www.flashandgo.ch

FLASH
AND GO!



SOMMAIRE

Informations Assemblée générale extraordinaire	4
Ordre du Jour Assemblée générale extraordinaire	5
Candidatures Président, Vice-Présidente et Trésorier	6-7
Procuration	7
Procès-verbal Assemblée générale 13 juin 2025	8-23
François Mermod, nouveau président de la Commission de gestion CAS	23
Récit de courses :	
Der des der à skis, Pentecôte	24-25
«Passage» , art contemporain au col de la Gemmi	26-27
L'Aiguille - mardistes	28-29
Fête du Bois à la Planiaz	30-31
Sur les traces du Mur (dit) d'Hannibal - mercredistes	32-33
Trois jours au FIFAD	34
Des nouvelles de Moiry	35
Le Tour de l'Argentine - mercredistes	36-37
Adresses utiles	39



Installations électriques et télématiques
Installateur électrique diplômé

Ch. de Fontanettaz 14 - 1009 Pully

Tél. 021 729 78 88

www.bonnet-electricite.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE – 26 SEPTEMBRE 2025



Chères et chers membres,

Lors de notre Assemblée Générale de juin, de nombreux points importants ont été abordés. Parmi eux, la question de la durée des mandats de la présidente/du président et de la vice-présidente/du vice-président a suscité beaucoup de discussions, sans parvenir à un accord. La proposition de modifier la durée des mandats n'a pas été acceptée, notamment en raison d'une présentation jugée peu claire.

Il est important de rappeler que la modification proposée n'avait pas pour objectif de réduire l'engagement, mais simplement d'introduire une remise en question après deux ans. À ce terme, la personne en fonction aurait eu la possibilité de se représenter, maintenant ainsi une durée potentielle de quatre ans, mais avec un moment prévu pour réévaluer sa motivation et les conditions d'exercice de son rôle.

Les arguments contre cette proposition ont été, entre autres, la crainte d'un manque de continuité et d'investissement dans ces postes essentiels. Pourtant, force est de constater que, sous les conditions actuelles d'un mandat fixé d'emblée à quatre ans, aucune candidature n'a été déposée, malgré la prolongation de trois mois consentie par notre présidente pour laisser du temps à de potentiels candidats ou candidates de se présenter.

Un mandat de quatre ans peut sembler long aujourd'hui, dans un monde où les contextes personnels et professionnels évoluent rapidement. Cette durée peut représenter un frein pour des personnes prêtes à s'investir mais souhaitant garder une certaine flexibilité. Depuis l'Assemblée de juin, il apparaît clairement que des candidatures seraient envisageables pour un mandat initial de deux ans.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre aura donc pour but de vous présenter les alternatives étudiées et de décider ensemble de l'avenir de notre section en matière de gouvernance. Il s'agit d'une occasion importante pour assurer la relève, renforcer la solidarité au sein de notre association et rappeler que notre vie associative repose avant tout sur l'engagement bénévole de chacun et chacune.

Nous vous encourageons vivement à participer à cette Assemblée et à contribuer à cette décision qui façonnera l'avenir de notre Section Montreux du CAS.

Eloïse Le Cotonnec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

LE 26 SEPTEMBRE 2025

Salle des Sociétés, Rue du They 3, 1820 Veytaux

accueil dès 18h30, assemblée à 19h00

(parking à disposition)

1. Accueil et salutations
2. Liste de présence et approbation de l'ordre du jour
3. Nomination des scrutateurs
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13.06.2024 (bulletin N° 2, 2025)
5. Appel aux candidatures pour la présidence et vice-présidence sur la base des statuts actuels.

En cas d'absence de candidature au point 5.

6. a) Appel aux candidature pour la présidence et vice-présidence sous réserve de la modification des statuts
b) Modification des statuts (article 8.9)
7. Election statutaire à la présidence et vice-présidence
8. Election complémentaire
9. Divers et propositions individuelles

Seuls les points communiqués par écrit au secrétariat de la section 5 jours à l'avance seront traités à l'assemblée générale

CANDIDATURES PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENTE ET TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s ami(e)s clubistes,

Le vendredi 26 septembre 2025, nous serons appelés à nous prononcer sur la gouvernance que nous souhaitons donner à notre club. Mon propos n'est pas ici d'argumenter sur le bien-fondé de la modification de l'article 8.9 de nos statuts. Nous avons déjà abordé ce sujet lors de notre Assemblée Générale Ordinaire et nous aurons encore l'occasion d'en discuter lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Je me réjouis de l'intérêt, des questionnements et des échanges suscités par cette proposition. C'est en débattant, en cherchant des solutions et en poursuivant un but commun que notre club se construit et se renforce.

Dans l'hypothèse où cette modification serait adoptée, je vous soumets la candidature d'une équipe qui, je l'espère, saura porter les valeurs de notre association avec enthousiasme et détermination : Johanna Fagerlund en tant que Vice-Présidente, Philipp Frey en tant que Trésorier, et moi-même en tant que Président.

Johanna est active au sein de la commission des courses depuis 2009. Elle en a été présidente entre 2015 et 2018 et bon nombre d'entre vous ont aussi pu profiter des courses qu'elle a proposé au cours de ces années. Depuis 2019, elle est également membre de la commission de Moiry. Elle incarne ce que notre club représente : des courses qui nous rassemblent et un lieu de convivialité et de ressourcement avec la cabane de Moiry. Elle sait aussi ce que cela implique d'engagement et d'effort pour maintenir un programme des courses fourni et une cabane en état de marche.

Philipp a déjà eu l'occasion de tenir les comptes de Ski Romand et de réviser ceux de notre section ces deux dernières années. Nos échanges à ce sujet nous ont permis d'aborder les enjeux financiers et les défis à venir. Son expérience dans le secteur bancaire, son implication dans la recherche de mécènes et sa connaissance des finances du club font de lui un candidat idéal pour succéder à mon poste de trésorier.

Quant à moi-même, je suis membre depuis 2009, réviseur des comptes cette même année, trésorier depuis 2010 et locataire régulier de notre chalet de la Planiaz. Si je n'ai jamais participé aux courses, et si ma première visite à la cabane de Moiry n'a eu lieu que l'année dernière, lors de son centenaire, j'ai eu le privilège de travailler pendant ces 15 ans aux côtés de 8 président(e)s et vice-président(e)s différents. Je saurais m'inspirer de leur expérience pour conduire nos futures réunions de comité et assemblées générales.

Les deux prochaines années seront cruciales pour notre cabane de Moiry, qui va subir de nouvelles transformations pour faire face aux enjeux climatiques. Nous aurons également à gérer d'autres défis importants, comme la formation des chefs de course, les liens que nous devons entretenir avec vous, le renouvellement de membres du comité, les relations avec le comité central et les sections voisines. Au terme de ces deux ans, je suis convaincu que nous aurons pu vous démontrer notre pleine motivation à penser, initier, poursuivre ou mener à bien ces projets.

Dans l'attente de votre décision, je vous adresse mes salutations les plus sincères et vous remercie de votre présence et intérêt ce vendredi 26 septembre prochain.

Julien Provost



PROCURATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SECTION MONTREUX DU CAS 26 SEPTEMBRE 2025

Je soussigné, membre de la section Montreux du CAS, ne pouvant pas participer à l'assemblée générale (AGE) de la section, déclare donner tout pouvoir à(insérer le nom d'un membre de la section qui participera assurément à l'AGE) pour me représenter lors de l'AGE précitée. Le pouvoir donné couvre tous les points figurant à l'ordre du jour.

Nom et prénom :

Lieu :

Date :

Signature :

Veuillez svp renvoyer ce formulaire au Secrétariat du Club Alpin Suisse, case postale 1122, 1820 Montreux, ou bien par email à administration@cas-montreux.ch avant le 22 septembre 2025

CAS MONTREUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 2025

Salle des sociétés, They 3, Veytaux

1. Ouverture de l'assemblée

Présidence : Eloïse Le Cotonnec (Présidente).

En tant que Présidente de la section de Montreux, Eloïse salue cordialement les membres présents pour cette assemblée générale ordinaire 2025 convoquée conformément à l'Art.20 des statuts, stipulant que cette dernière doit avoir lieu avant l'assemblée des délégué·es fixée au 14 juin 2025 à Berne.

La Présidente salue les représentants des autorités communales, Messieurs Arnaud-Rey Lescure (Municipal de Veytaux) et Florian Chiaradia (Conseiller Municipal de Montreux).

Bienvenue également aux membres d'honneur présents, Rita Vuichard, Armand Vuichard (ancien Président de la section), Maurice Bron et Victor Tissot.

La Présidente salue également les ancien·nes Président·es de la section, Geneviève Osinga, Armand Vuichard et Wolfgang Martz, les membres du comité.

Anne-Catherine Monod est excusée.

La Présidente passe maintenant la parole aux représentants officiels.

Monsieur Arnaud Rey-Lescure est enchanté de la tenue de cette assemblée dans la toute nouvelle salle des sociétés de Veytaux. Monsieur Chiaradia quant à lui relève l'importance des liens intergénérationnels dans notre société et salue les records de fidélité des jubilaires ainsi que les activités proposées par le club alpin.

2. Accueil des jubilaires

Rita accueille chaque jubilaire présent avec une anecdote et un cadeau.

Sont présent·es Lucy Clavel, Daniel Dumusc, Wilfred Forster pour 50 ans de sociétariat, Nicole Jallard, Daniel Pasche et Walter Schäublin pour 40 ans de sociétariat, Hélène Kramer, Béatrice Häggerli, Geneviève Osinga, Daniel Girardin, Olivier Rapin et Gilles Vuichoud pour 25 ans de sociétariat.

Lucy Clavel partage des anecdotes captivantes avec une touche d'humour. Quant à Olivier Rapin, il tient à exprimer son émotion en ce jour du 13 juin, date à laquelle son père – ancien président, disparu subitement il y a 25 ans – aurait eu 91 ans. C'est d'ailleurs en sa mémoire qu'il avait décidé, à l'époque, de s'inscrire au CAS.

Le comité adresse ses remerciements chaleureux à Rita Vuichard pour son remarquable travail de recherche et pour la personnalisation attentive apportée à chaque jubilaire.

3. Liste de présence et approbation de l'ordre du jour

La liste de présence a été dûment complétée, l'assemblée est composée de 76 membres et 47 procurations. Le mode de vote sera à mains levées.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Election de 2 scrutateurs

Jacky Rezzonico et Maurice Wagner acceptent d'officier en tant que scrutateurs.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale

du 7 juin 2024

Le procès-verbal de cette assemblée a été publié dans le bulletin N° 3 de novembre 2024.

Le procès-verbal est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

6. Rapports d'activités

Rapport de l'intendant de la cabane de Moiry, Frédéric Gosteli

« Après un hiver particulièrement bien enneigé, la cabane a ouvert ses portes dans un décor encore bien blanc, ce qui laissait augurer un peu de répit à nos glaciers.

Le début d'été a été à l'image de la météo : compliqué. De longues périodes de pluie ont entraîné plusieurs laves torrentielles et glissements de terrain. La route

d'accès s'en est trouvée fermée à plusieurs reprises, et les clients, bloqués tantôt en bas, tantôt en haut, ont dû composer avec les caprices d'une montagne déci-dée à rappeler qui commande.

Mi-juillet, changement de décor : le soleil s'impose enfin, et avec lui, la grande affluence. La cabane a alors connu une montée en puissance impressionnante. Malgré une nouvelle lave torrentielle ayant mis à mal notre captage – le barrage s'est retrouvé suspendu, littéralement les pieds dans le vide, et la conduite du glacier ensevelie sur plusieurs dizaines de mètres –, aucun dommage grave n'est à déplorer, et l'approvisionnement en eau a pu être maintenu.

Le point d'orgue de la saison fut sans conteste la fête des 100 ans de la cabane. Une célébration marquée par l'enthousiasme, la convivialité... et une vingtaine de centimètres de neige tombés comme pour rappeler que même en plein été, ici, rien n'est jamais tout à fait acquis.

Malgré ces aléas, l'année restera dans les annales : record absolu pour les nuisées, forte fréquentation, chiffre d'affaires et bénéfice record, témoignant de l'attachement des visiteurs à ce lieu unique et de la formidable énergie déployée par l'équipe.

Notre doyenne, du haut de ses 100 ans, a tenu bon. Stoïque face aux éléments, fidèle à sa réputation. Mais entre nous, elle nous a glissé, toujours vaillante, qu'elle aspirait toutefois à ne plus devoir cheminer sur une étroite arête pour accueillir ses hôtes.

Les travaux et aménagements prévus l'aideront sans doute à souffler un peu plus sereinement ses bougies à venir.

Frédéric Gosteli »

Point sur les travaux réalisés et à venir

Frédéric fait le point sur les travaux déjà réalisés, à savoir :

- L'élimination de la mérule et la réparation des dégâts occasionnés.
- L'installation d'un filtre à eau.
- L'adaptation de la conduite du glacier.

Concernant les travaux à venir, les interventions prévues sont les suivantes :

- L'installation d'un système solaire photovoltaïque.
- La pose d'un registre pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire (ECS)

via l'énergie solaire.

- L'adaptation du captage et de la conduite de la Croix.
- La préparation en vue de l'installation d'une turbine.

Par ailleurs, il tient à souligner que le gardien a déjà enregistré 5'600 réservations avant même l'ouverture, ce qui témoigne d'un fort engouement.

Nous sommes actuellement dans l'attente de l'autorisation de construire. La recherche de fonds est en cours — les plaquettes de présentation sont disponibles à cet effet.

Rapport du trésorier, Julien Provost

(Les comptes et le budget – approuvés par le comité et non révisés - ont été présentés dans le bulletin n°1 mai 2025)

« Année à nouveau exceptionnelle au niveau des recettes de Moiry.

Le bulletin n'a pas été édité autant que prévu.

Les travaux de la Via Ferrata ont été répartis entre le fond du sport vaudois (4'900 frs), la commune de Montreux (14'700 frs) et la section (4'900 frs).

Nous avons reçu un leg de Monique Luscher de 9'950 frs.

La facture définitive des cuves eau douce de la Planiaz ne nous est pas encore parvenue, la réserve travaux libérée est donc toujours présente au bilan.

Les frais généraux de Moiry comprennent environ 8'000 frs d'hélicoptère dont certains vols concernent probablement les travaux.

L'entretien-réparation comprend une facture Bonvin (12'300 frs) pour l'ouverture de la cabane que j'ai omis de passer en transitoire en 2023.

La Mobilière avait prévenu qu'elle augmenterait sa prime d'assurance pour les cabanes, je n'avais pas eu le temps d'adapter le budget.

Enfin, nous n'avons pas eu besoin à ce stade d'utiliser un emprunt bancaire pour couvrir les travaux de Moiry en attendant le versement du fond des cabanes.

Le résultat est utilisé pour amortir les dernières rénovations de la Planiaz et l'équipement/mobilier de Moiry afin de conserver libres les liquidités du club.

Les travaux engagés pour Moiry se montent à 327'000 frs. 40'000 frs ont été compensés par utilisation de la réserve travaux de Moiry (en 2023) et le solde est activé au bilan (287'000 frs).

Julien Provost »

7. Approbation des rapports

Les rapports sont acceptés à la majorité, respectivement :

- Rapport d'activités de la présidente 122 voix et 1 abstention.
- Rapport de l'intendant de Moiry 122 voix et 1 abstention.
- Rapport de l'intendant du chalet de la Planiaz 121 voix et 2 abstentions.
- Rapport du trésorier 122 voix et 1 abstention.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes Christian Keller et Philip Frey ont effectué cette révision le 4 juin 2025 ; Philip donne lecture du rapport sur le contrôle des comptes 2024 et confirme qu'à la suite de leur révision, il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité.

La Présidente remercie les Réviseurs pour le travail effectué.

9. Décharge du comité et approbation des comptes

Les comptes sont acceptés à la majorité avec une (1) abstention.

Le Caissier remercie Christoph Keller pour le travail effectué (paiements)

L'assemblée se prononce sur la décharge du comité qui est acceptée à la majorité avec une (1) abstention.

10. Budget 2025

Julien rappelle que le budget est établi sur la base d'une moyenne des trois dernières années, ce qui permet de lisser les variations et d'assurer une meilleure stabilité financière. Le budget de l'année 2025 est voté en juin afin de disposer d'une vision plus précise des charges et revenus à venir.

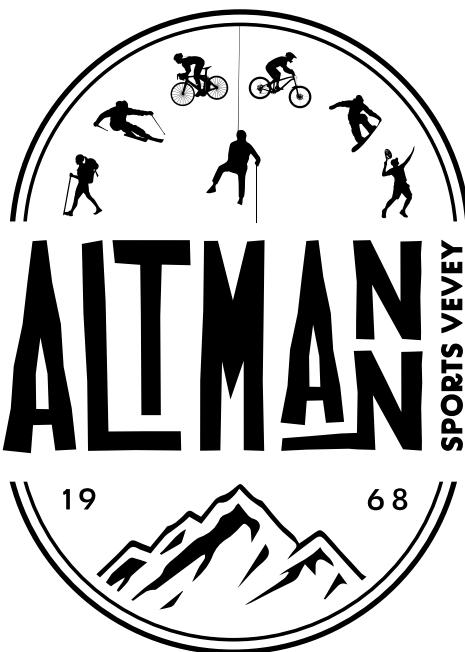
Concernant les publications du bulletin, la réduction du nombre de parutions a entraîné l'application d'un rabais de 50 %. Du côté des revenus, les prévisions pour la cabane de Moiry sont établies de manière conservatrice ; à l'inverse, les locations de la Planiaz sont en augmentation, ce qui constitue une source de revenus en progression.

Le budget tel que présenté est accepté par l'assemblée à la majorité avec une (1) abstention.



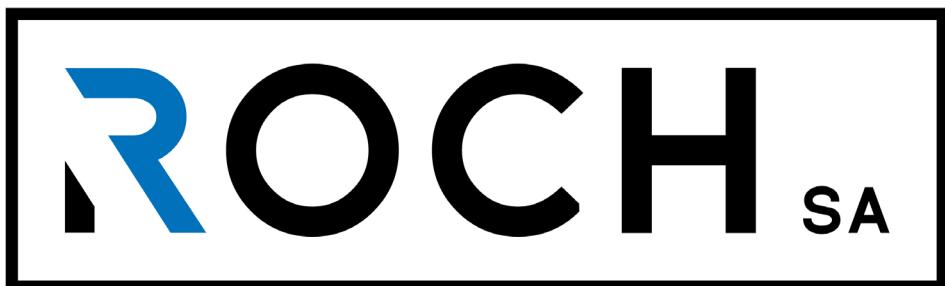
CAS MONTREUX - BILAN AU 31/12/2024

	SECTION	PLANIAZ	MOIRY	CONSOLIDE
ACTIF				
Caisse		947.10		947.10
CCP	67 072.12	99 105.71		517 314.70
C. Epargne Riviera (Gentianes)	0.00			0.00
TOTAL LIQUIDITES	67 072.12	100 052.81	351 136.87	518 261.80
CFB - Fonds N° 142				0.00
Impôt anticipé				683.50
Stocks		683.50		8 718.92
Actifs de régularisations	8 158.42	560.50		
TOTAL CREANCES	8 158.42	1 244.00	0.00	9 402.42
Bâtiments		240 000.00		2 332 200.00
Renovations		0.00		287 732.49
Fond d'amortissement travaux	1.00			0.00
Part sociale cab. Aig. Rouges	1.00			1.00
Part sociale cab. Tracuit				1.00
Équipement et Mobilier		713.40		21 713.40
TOTAL IMMOBILISATIONS	2.00	240 713.40	2 400 932.49	2 641 647.89
PASSIF				
Créanciers		409.55		80 805.33
Secours Alpin Suisse	4 020.00	205.00		0.00
Passifs Transitoires		614.55		1 209.29
TOTAL FONDS ETRANGERS	4 020.00	76 375.78	77 380.07	82 014.62
Réserve Colonne de Secours		17 000.00		17 000.00
Réserve Travaux				14 305.30
Soutien Fond du Sport	615 865.11	14 305.30		100 000.00
Capital	-4 573.40	-104 644.54		2 443 223.81
Résultat de l' exercice		-41 196.50		47 317.71
TOTAL FONDS PROPRES	628 291.71	-131 535.74	2 590 541.52	3 087 297.49
TOTAL GENERAL	75 232.54	632 311.71	342 010.21	-130 921.19
			2 752 069.36	2 667 921.59
				3 169 312.11
				3 169 312.11



CAS MONTREUX - COMpte D'EXPLOITATION AU 31.12.2024

	SECTION		PLANIAZ		MOIRY		CONSOLIDE	
	REALISE	BUDGET	REALISE	BUDGET	REALISE	BUDGET	REALISE	BUDGET
PRODUITS								
Taxes								
Cotisations	30 483.50	32 700.00	1 694.00	2 000.00	227 590.65	185 000.00	229 284.65	187 000.00
Location								
Publicité	2 560.00	2 500.00	11 036.00	10 400.00			30 483.50	32 700.00
Intérêts							11 036.00	10 400.00
Boissons			355.65	400.00			2 560.00	2 500.00
Redevance CC					-44 044.02	-36 000.00	0.00	0.00
TOTAL PRODUITS	33 043.50	35 200.00	13 085.65	12 800.00	183 546.63	149 000.00	355.65	400.00
CHARGES								
Frais Généraux	14 594.90	13 500.00	2 330.60	1 900.00	31 124.53	26 400.00	48 050.03	41 800.00
Impôts taxes	6 253.90	8 200.00	360.00	400.00	15 696.50	17 100.00	22 310.40	25 700.00
Loyers	238.00	700.00	600.00	600.00			838.00	1 300.00
Bulletin + site internet	5 515.55	11 900.00	1 391.70	3 000.00	30 851.93	32 000.00	5 515.55	11 900.00
Entretien - Réparations	4 911.55	5 000.00					37 155.18	40 000.00
Subventions	15 570.00	16 300.00	3 302.10	3 300.00	7 211.58	5 600.00	15 570.00	16 300.00
Assurances	273.00	300.00	2 458.05	1 700.00	720.00	800.00	10 786.68	9 200.00
Eau - Chauffage			4 212.50	4 700.00	10 394.95	11 600.00	3 178.05	2 500.00
Epuration					900.00		14 607.45	16 300.00
Achats marchandises			1 567.20	1 400.00	60.00	60.00	0.00	900.00
Electricité	210.00	90.00	60.00	70.00			1 567.20	1 400.00
Frais financiers					60.00	9 900.00	330.00	10 060.00
TOTAL CHARGES	47 566.90	55 990.00	16 282.15	17 970.00	96 059.49	103 400.00	159 908.54	177 360.00
HORS EXPLOITATION								
Déférence sur cours et Titres							0.00	0.00
Divers	9 950.00				9.87		9 959.87	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 573.40	-20 790.00	-3 196.50	-5 170.00	87 497.01	45 600.00	79 727.11	19 640.00
Amortissements			38 000.00		40 179.30		78 179.30	0.00
Réserves							0.00	0.00
RESULTAT APRES AMORT.	-4 573.40	-20 790.00	-41 196.50	-5 170.00	47 317.71	45 600.00	1 547.81	19 640.00



Construction | Rénovation

+41 21 964 64 79 - www.roch-sa.ch

Rapport à l'assemblée générale de la section de Montreux du Club Alpin Suisse
sur le contrôle des comptes de l'exercice 2024

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Le total du bilan se monte à CHF 3'169'312.11. Le compte de pertes et profits présente un bénéfice de CHF 1'547.81.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le caissier pour son travail.

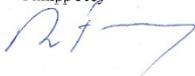
Montreux, le 13 juin 2025

Les vérificateurs des comptes

Christian Keller



Philipp Frey



RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen
Alpes Riviera Chablais Vaudois

**Faites de nous votre banque
principale: toute la région
vous en sera reconnaissante.**

BUDGET 2025

PRODUITS	SECTION	PLANIAZ	MOIRY	CONSOLIDE
TAXES		2 100	210 000	212 100
COTISATIONS	31 900			31 900
LOCATION		11 800		11 800
PUBLICITE	0			0
INTERETS	0			0
BOISSONS		300		300
REDEVANCE C/C			-37 400	-37 400
AUTRES				
TOTAL PRODUITS	31 900	14 200	172 600	218 700
CHARGES				
FRAIS GENERAUX	14 200	2 200	29 900	46 300
IMPOTS	6 300	400	16 100	22 800
LOYERS	700	600	0	1 300
BULLETIN - SITE INTERNET	10 000		0	10 000
ENTRETIEN - REPARATIONS	0	1 800	39 300	41 100
SUBVENTIONS	16 400		0	16 400
ASSURANCES	300	3 300	7 300	10 900
EAU - CHAUFFAGE		2 300	800	3 100
EPURATION		5 000	12 700	17 700
ACHATS MARCHANDISES		700	0	700
ELECTRICITE		1 600	0	1 600
FRAIS FINANCIERS	200	60	9 900	10 160
TOTAL CHARGES	48 100	17 960	116 000	182 060
<i>RESULTAT RESERVE AMORTISSEMENT</i>	<i>-16 200</i>	<i>-3 760</i>	<i>56 600</i>	<i>36 640</i>
RESULTAT NET	-16 200	-3 760	56 600	36 640

Pompes Funèbres Riviera
Massimo Carbonara
021 961 11 12
Conseils en prévoyances funéraires

Marina Voyages
Business Travel
Rue de la Paix 5 - 1820 Montreux-021.963.35.61
Votre agence de voyages préférée

11. Révision des statuts

Cette révision des statuts se porte sur trois axes principaux :

1. Changements obligatoires
2. Changements au niveau du contenu (*améliorations*)
3. Changements au niveau de la forme (*lisibilité*)

Changements obligatoires imposés par le CAS central :

- Introduction des articles conformes au modèle statutaire du CAS.
- Alignement avec la charte d'éthique, le statut antidopage, Swiss Olympic.
- Introduction d'un article sur les conflits d'intérêts et la corruption.
- Clarification du lien avec les statuts internationaux.
- Compétence de Swiss Sport Integrity et du Tribunal du sport.

Conséquences en cas de non-adaptation de nos statuts :

- Les aides et les subventions fédérales de tous types ne seraient plus versées à la section.
- Ce serait la Jeunesse qui serait la principale victime

Objectifs :

- Certains changements sont imposés par le CAS central (*non négociables*).
- D'autres améliorent la transparence, l'efficacité et la gouvernance.
- Objectif : clarifier les statuts, renforcer la cohérence et l'engagement de la section.

Améliorations proposées :

- Réorganisation des Assemblées Générales (AG ordinaire et extraordinaire)
- Nouveaux délais, règles de vote, élections à bulletin secret
- Révision complète du chapitre ‘Membres’
- Clarification des statuts des membres d’honneur, anciens, jeunes
- Ajout d’un article sur les conflits d’intérêts (Art. 9)
- Adaptation des points liés à la station de secours

L’assemblée est priée de se prononcer sur les objets suivants :

Vote No. 1 : Acceptez-vous la modification des articles obligatoires afin d’assurer les subventions pour la Jeunesse (articles 4a+4b+9+17) ? **accepté à l'unanimité.**

Vote No. 2 : Acceptez-vous les articles modifiés au sujet de leur contenu et forme (articles 3 type de membre +7 délai pour AG/ AGE + 12 station de secours) ? **accepté à l'unanimité.**

Vote No. 3 : Modification de l’article 8.9 au sujet de la durée des mandats.

Dans un contexte où les exigences actuelles et celles du CAS central ne cessent de croître, il devient essentiel de faciliter la recherche de nouveaux candidats afin de faire face à l’augmentation de la charge de travail.

La proposition est de fixer le mandat de la présidence et vice-présidence pour deux (2) ans renouvelable une fois avec possibilité de rocade ; quant aux autres membres du comité la durée resterait de quatre (4) ans.

Cette proposition suscite un vif débat, notamment en raison de la durée du mandat, qui rendrait difficile l'assurance d'une continuité et pourrait engendrer confusion et ambiguïté. Un autre point essentiel concerne la vie du club.

Le secteur associatif a connu une profonde évolution, marquée par une multiplication des obligations administratives et réglementaires, nécessitant un engagement toujours plus conséquent en temps et en énergie.

Vote No. 3 : Acceptez-vous la modification de l'article 8.9 au sujet de la durée des mandats ? **refusé à la majorité** (72 votes et il fallait les 2/3 pour validation i.e. 78 votes).

En conclusion, l'Assemblée sollicite une reformulation de l'article concernant la durée des mandats et l'éventualité d'une alternance entre les deux fonctions. L'article 9.8 reste tel quel.

Vote No. 4 : délégation pour l'Assemblée des Délégués

Étant donné que la formulation des directives relève désormais du comité pour l'AD, et non plus de l'AG, cet article n'est plus applicable ; l'assemblée en prend bonne note.

12. Election des vérificateurs des comptes et suppléant

Philip Frey a terminé son mandat de 2 ans comme vérificateur. Christian Keller et Wolfgang Martz vérifieront les comptes 2025.

La Présidente invite l'assemblée à désigner une ou un nouveau contrôleur des comptes suppléant.

Une nouvelle vérificatrice des comptes suppléante pour 2025 est nommée en la personne d'Antoinette Loup.

13. Election statutaire de l'intendant de la Planiaz et de la rédactrice du bulletin

Anne-Catherine Monod s'est proposée pour le poste de rédactrice du bulletin. L'assemblée plébiscite cette nomination à l'unanimité.

Après avoir assuré la responsabilité du chalet pendant 16 années, Pierre-Alain Besson a informé le comité de son souhait de se retirer de cette fonction et de transmettre la charge à une autre personne et propose d'élire Maurice Bron en tant qu'intendant de la Planiaz.

L'assemblée plébiscite cette nomination à l'unanimité.

Le comité remercie Pierre-Alain pour son engagement et son dévouement durant toutes ces années.

14. Election statutaire de la présidence et vice-présidence

Jessica, Vice-Présidente et Eloïse, Présidente ont annoncé en mars leur intention de démissionner lors de cette Assemblée Générale et nous prient de prendre note de la démission de notre vice-présidente qui prendra effet à la fin de cette Assemblée Générale.

La présidente sortante n'a reçu aucune candidature pour l'un ou l'autre de ces postes et soumet deux solutions temporaires :

Solution temporaire 1:

- La présidente va prolonger son mandat de 3 mois, jusqu'au 13 septembre 2025. Elle ne pourra qu'assurer le minimum pendant cette période.
- Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de le faire d'ici à fin août 2025 auprès du secrétariat.
- Une AG extraordinaire sera convoquée pour procéder à l'élection d'un·e président·e et d'un·e vice-président·e
- À noter que si personne ne se présente, la section se trouvera en crise de gouvernance.
- Pour parer à cette éventualité, le comité demande à l'AG de lui déléguer la gestion des affaires courantes du 14 septembre et jusqu'à une AG extraordinaire.

naire qui devra avoir lieu avant la prochaine AG de juin 2026. La présidence restera alors vacante, mais le comité agira collectivement, ou une personne du comité assurera la coordination provisoire, sans être formellement nommée à la Présidence.

Solution temporaire 2:

- Proposition : le comité agira collectivement, avec une claire répartition des tâches et responsabilités. Une personne du comité assurera la représentation auprès du CAS Central de façon provisoire, sans être formellement nommée à la Présidence.
- Le comité demande à l'AG de lui déléguer la gestion des affaires courantes dès le 14 juin 2025 jusqu'à ce qu'une présidence puisse être élue lors d'une AG extraordinaire et au plus tard jusqu'à la prochaine AG de juin 2026.

Un débat soutenu et animé s'ensuit, mettant en lumière la diversité des approches de l'engagement associatif.

Il apparaît que quelques membres accepteraient un engagement de deux ans, mais pas une durée imposée de quatre ans.

Étant donné que les postes de présidence et de vice-présidence ne sont pas pourvus, souhaitez-vous opter pour la solution temporaire 1 ou la solution temporaire 2 ?

Solution temporaire 1 : acceptée à la majorité.

Solution temporaire 2 : refusée.

Une assemblée générale extraordinaire sera organisée dans trois (3) mois.

15. Représentation de la section à l'assemblée des délégué·es

La 164ème assemblée des délégués aura lieu le 14 juin à Berne; Anne-Catherine Monod représentera la section.

L'assemblée approuve cette délégation à l'unanimité.

16. Divers et propositions individuelles

La parole n'était plus demandée, la Présidente remercie l'assemblée pour sa participation et la clôt à 21h40, elle est suivie par un verre de l'amitié.

Pour le procès-verbal, Albane Bérard

Juin 2025

FÉLICITATIONS À

FRANÇOIS MERMOD

Au nom du comité et de tous les membres de la Section de Montreux du CAS, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à François Mermod pour son élection à la présidence de la Commission de Gestion du CAS.

Cette fonction, essentielle au bon fonctionnement de notre Club Alpin Suisse, demande un engagement constant, un sens aigu des responsabilités et une grande connaissance de notre organisation. En acceptant ce mandat, François illustre parfaitement l'esprit de bénévolat qui fait vivre notre club depuis plus de 160 ans : donner de son temps, de son énergie et de ses compétences au service de la communauté alpine.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle mission, ainsi qu'un plein succès dans les défis qui l'attendent.

Bravo et merci, François, pour ton engagement !



Pierre Serex

Délégué à la Culture

DER DE DER 2025 À SKI CAS MONTREUX

PENTECÔTE

Cette année 2025 ce ne sera ni les virus, ni le manque de neige, ni la re-fermeture du Col pour cause de danger d'avalanches qui auront perturbé l'organisation de cette traditionnelle course, mais...les bugs du site internet de la section concernant les inscriptions, et le fait qu'il s'agit d'un week-end avec férié, ce que tout le monde n'avait pas capté...du coup plusieurs clubistes se sont désinscrit-e-s à court terme, ce qui a compliqué mes réservations pour le restaurant, et étalé la Der de Der sur...trois jours !

Donc premier volet le Dimanche de Pentecôte 8 juin passé, le samedi 7 juin étant annoncé tristounet point de vue météo. Kurt et bibi étant déjà sur place avec le camping-bus depuis la veille pour reconnaître les conditions, Fahd nous rejoint à l'aube et nous entamons une première montée au Fourchon, avec zéro minute de portage depuis la grande place de parc, côté italien, à 2288m, un ciel plutôt couvert et une neige molle mais tout à fait correcte. Foule des grands jours, dépôt de skis à l'endroit habituel, queue-leu-leu pour l'aller-retour au sommet en crapahutant dans les rochers, et hélas pas de Mont Blanc en vue en haut, because toujours couvert. Nous descendons ensuite par plusieurs chouettes pentes jusqu'à une combe menant au pied nord de la Tour des Fous, puis repeautons afin de remonter sur la crête ouest du Fourchon, cette fois-ci avec un soleil plus généreux. Deuxième descente sur neige un peu plus molle mais toujours skiable. Nous prenons ensuite un repas au Bar du Lac, avec quantités raisonnables, dans une effervescence de week-end d'ouverture : estaminet complet et équipe à 150 à l'heure, comme d'hab' ! Fahd passe la nuit à l'Hospice, alors que Kurt et bibi rejoignons notre Q.G. côté italien avec le bus, agrémenté d'observations de bouquetins et marmottes.

Deuxième volet Lundi de Pentecôte 9 juin, car plusieurs participant-e-s ne pouvaient venir ni le samedi, ni le dimanche...donc rebelote à l'aube avec Fahd, Susi, Wolf et deux de ses ami-e-s, pour remonter à peaux sur une neige plus ferme cette fois-ci, la nuit ayant permis un regel partiel de la matière première. Tandis que Susi et Wolf enchaînent Fourchon et Pain de Sucre, Fahd, Kurt et bibi choisissons de monter sur la crête Est du Fourchon, une douleur féroce au genou droit m'empêchant de faire trop de plans sur la comète. Heureusement la neige est excellente en versant sud, et la descente est extra pour nous trois. Plusieurs bouquetins et marmottes se laissent admirer, ainsi qu'une flore extraordinaire sur

les talus récemment dégarnis de neige. Nous nous retrouvons ensuite les sept au Bar du Lac, afin de re-déguster les délices valdôtains proposés par cet excellent établissement.

Troisième volet le...mardi de Pentecôte 10 juin, grâce à un jour de congé supplémentaire me permettant de prolonger ce week-end sportif. Jean-Claude, qui n'était libre que samedi 7 ou ce jour-là, nous rejoint à l'aube et effectue un joli circuit avec Kurt : montée au Col du bon Guide (sans nom sur la carte, à l'ouest de la Fenêtre de Ferret), descente aux lacs de Fenêtre, remontée à la Fenêtre d'en Haut, et descente du versant sud jusqu'à la galerie avant le Col du St-Bernard, tout ça dans une neige variable mais à nouveau excellente en versant sud. Pendant ce temps je re-teste mon genou et arrive tout de même d'effectuer deux montées-descentes en solo côté Fourchon-Tour des Fous, ouf. Puis nous ne saurions quitter cette splendide région sans un détour gastronomique par le... Bar du Lac, où nous nous régalaons à nouveau de plats typiques de la Vallée, mais raisonnablement, vu que c'est la troisième fois en trois jours pour Kurt et bibi !

MERCI à mes participant-e-s de leur agréable et active présence à cette Der de Der à nouveau atypique, bon été à toutes et tous, et au plus tard en juin prochain pour la Der de Der 2026 :o)

la G.O. Natalie Favre



« PASSAGE »

L'ART CONTEMPORAIN S'INVITE AU COL DE LA GEMMI

Le samedi 6 juillet 2025, j'ai eu le plaisir de participer, en tant que membre de la commission culturelle du CAS central, au vernissage de la 26^e édition de l'exposition d'art du CAS, intitulée « Passage », au col de la Gemmi. L'événement s'est tenu en présence de nombreuses personnalités, dont Marco Dirren, le nouveau président du CAS central, qui a souligné dans son discours l'importance de relier culture, nature et histoire alpine.

Organisée conjointement par les cantons du Valais et de Berne, cette exposition, visible jusqu'au 12 octobre 2025, propose un parcours artistique immersif d'environ trois heures entre Loèche-les-Bains (VS) et Kandersteg (BE). Treize artistes, principalement issus des deux cantons, y présentent des œuvres in situ qui dialoguent avec le paysage alpin, la flore et la faune, mais aussi avec l'histoire du col, jadis axe de passage stratégique entre le Valais et l'Oberland bernois.



De la Lämmereinhütte SAC au Daubensee, en passant par Schwarenbach et la Spittelmatte, les visiteurs découvrent installations monumentales, sculptures épurées ou interventions plus discrètes, toutes conçues pour faire réfléchir sur notre rapport à la montagne. Parmi les œuvres marquantes :

- « Deux portails » de Sibylla Walpen, qui réactive un projet de tunnel abandonné au milieu du XX^e siècle.
- « Family Album Woven Soil » de Sislej Xhafa, hommage à l'aide agricole suisse au Kosovo.
- « Markers » du collectif Fragmentin, sculpture monumentale utilisant des sphères de balisage aérien pour interroger notre rapport à l'énergie et au paysage.
- Une tanne couchée de Bob Gramsma, transportée au-dessus de la limite forestière, interrogeant le réchauffement climatique et l'avenir du paysage alpin.

La randonnée inaugurale fut ponctuée d'une performance sonore originale de Christophe Burgess, suivie d'un apéritif convivial.

Au-delà de l'expérience artistique, « Passage » nous invite à contempler autrement la montagne, à interroger ses transformations et à redécouvrir la richesse du lien entre culture et nature.

Pour celles et ceux qui souhaitent allier randonnée et culture, cette exposition en plein air est une occasion unique de vivre la montagne autrement. Informations et programme complet sur www.gemmi-passage.ch.

Pierre Serex

Délégué à la Culture



«Portail» de et avec Sibylla Walpen

COURSE À L'AIGUILLE - MARDISTES

Non, ce n'est pas du tricot mais bien un petit sommet au-dessus de Rossinière. Nous devions être 13, mais le destin a voulu que nous ne soyons que 12 Mardistes ! (Mona a confondu 8H43 avec 9H43). Nous sommes donc 12 au départ de Montbovon après un joli trajet en MOB dans cette nature préservée ; une vraie maquette « Märklin ». L'humeur est au beau fixe, même après avoir disserter un peu sur la dernière AG de notre section !

L'itinéraire démarre doucement. Le chef de course se trompe de chemin, erreur heureusement très vite corrigée ! Au bout de 30', le sentier prend l'ascenseur : montée, montée et enfin ... montée. Forêts, pâturages, vaches nonchalantes et sentiers parfois peu visibles (la végétation étant très dense). L'ombre et une légère brise rendent la progression agréable. Le souffle se fait plus court et le T-shirt devient très mouillé. Nous débouchons sur le petit plateau de la Brâ. Au terme des derniers 260 m de montée raide nous atteignons le sommet de l'Aiguille (1'713 m). Vue magnifique, fleurs, soleil et fierté d'avoir gravi 1'000 m d'un trait. Bravo Mesdames ... et Monsieur.



Le pique-nique est dégusté soit au sommet ou dans la combe qui suit en fonction des envies. La descente est une simple formalité pour l'équipe. Avant de prendre le train à Rossinière, une halte « boissons » s'impose : bières, Rivellas et Cie sauront satisfaire cette petite troupe heureuse de sa journée passée en pleine nature.

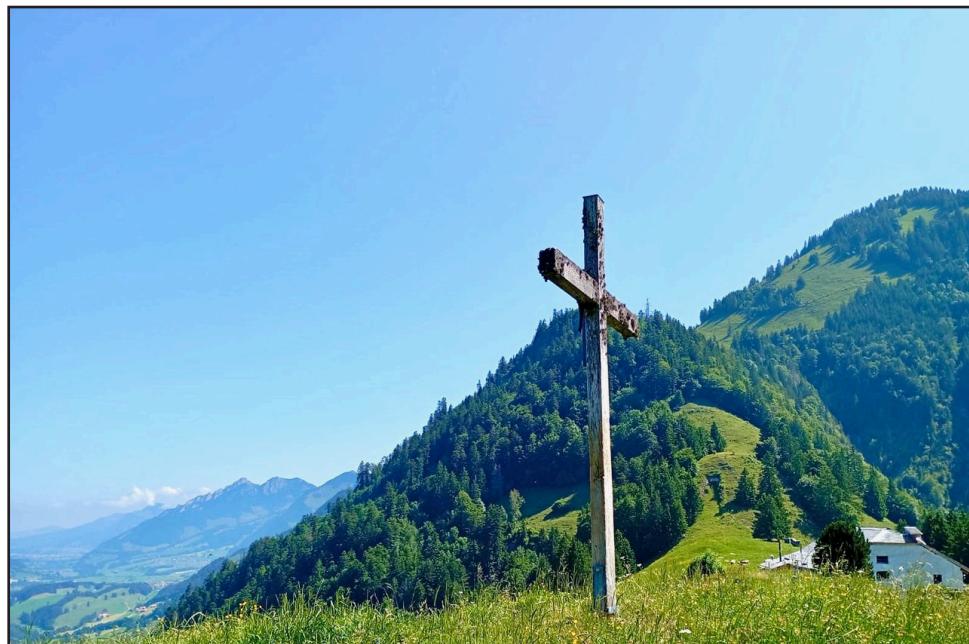
En résumé : 12 km – 1'000 m de montée et 900 de descente – 4H30 de trajet sans les pauses - une belle ambiance marquée par le partage, l'amitié et la joie d'être là.

Un grand merci à : Alexandra, Antoinette, Anne-Claude, Cathy, Christiane, Christine, Geneviève, Gilles, Gisela, Laura et Yvonne.

Votre dévoué chef de course et responsable des Mardistes : Olivier Trachsel
Photographies : Yvonne Corbaz, Gilles Vuichoud

Une vidéo suivra sur YouTube afin d'immortaliser ces moments rares et précieux

www.youtube.com/@randorouletabosse



FÊTE DU BOIS À LA PLANIAZ

Un grand merci à Dame Météo ! Sitôt qu'elle a su que les vétérans allaient travailler, elle nous a gratifiés d'un ciel bleu éclatant et d'une température idéale. On aurait dit qu'elle tenait à participer à la fête

Autrefois, on appelait ça la Corvée du bois. Avec les vétérans, c'est devenu la Fête du bois !

Alors, c'était quoi, ce fameux travail ? Une dizaine de stères à rentrer au chalet de la Planniaz. La méthode ? Simple : on se baisse (en douceur), on saisit une bûche (sans se coincer le dos), on la passe à son voisin (sans la lâcher sur les pieds du voisin) jusqu'à la destination finale et on recommence.

Pour certains, à plus de 80 ans, on aurait pu croire que ça coince... mais avec l'entraînement accumulé sur des kilomètres de marche, les articulations sont bien rodées !

En moins de deux heures, tout était empilé, rangé, aligné. Plus une bûche en vadrouille, plus un copeau qui traîne. La chaîne humaine a encore frappé.

Pendant ce temps, à l'intérieur, une autre équipe œuvrait sous la baguette de la cheffe Rita aidée de Jasmine à nous préparer un délicieux repas. Un immense merci à elles.

A la cuisine, Franz, notre maestro des fourneaux, toujours aussi redoutable... à 90 ans passés, il mijote, il assaisonne, il impressionne !

Pendant ce temps, le reste de la troupe attaque un apéritif bien mérité — après tant d'efforts (ou de supervision attentive). Les verres tintent, les rires fusent, et bientôt, tout ce petit monde passe à table pour savourer un repas digne des plus grands refuges alpins.

Puis viennent les discours. Pas trop longs, promis ! Juste ce qu'il faut pour saluer les efforts, remercier les cuistots et... lancer une ou deux histoires à Dédé. Toujours savoureuses, souvent improbables, et immanquablement ponctuées de rires. Même ceux qui les connaissent par cœur rient encore — c'est ça, la magie de Dédé.



SUR LES TRACES DU « MUR (DIT) D'HANNIBAL » – UNE RANDONNÉE ENTRE HISTOIRE ET HUMOUR



Le mercredi 16 juillet, 17 vétérans ont vécu une sortie qui mêlait parfaitement randonnée alpine et immersion historique, guidée par nos trois experts autoproposés : Jean-Luc, secrétaire à vie de la Fondation imaginaire de la Patrouille 111, Pierre, son président à vie, et Armand, centurion honoraire.

Objectif du jour : atteindre le « Mur (dit) d'Hannibal », une imposante muraille en pierres sèches perchée à 2650 m d'altitude dans la région du Grand-Saint-Bernard. Un site méconnu, orné d'une rare inscription celtique, et qui, selon les travaux de l'archéologue Romain Andenmatten, s'inscrit dans un réseau d'une vingtaine de vestiges romains entre le Valais et la Vallée d'Aoste.

Trois itinéraires pour un même objectif :

- Le groupe 1+, mené par Pierre, est parti de Bourg-Saint-Pierre pour un parcours soutenu.
- Le groupe 1, guidé par Jean-Luc, a opté pour un itinéraire en boucle depuis Le Cœur.
- Le groupe 2, conduit par Armand, a emprunté une voie plus directe, traversant un pierrier qui a mis à l'épreuve les chevilles et le sens de l'équilibre.

Après une coordination digne d'une armée romaine, tous les groupes se sont rejoints au pied de la muraille pour l'« assaut final ». Arrivés sur place, surprise : Hannibal n'y est jamais passé ! D'où son nom officiel : le « Mur (dit) d'Hannibal ».

Histoire et anecdotes sur les hauteurs :

Heureusement, notre « Magister Historicus » Jean-Luc a su captiver l'auditoire avec ses récits savamment documentés, mêlant découvertes archéologiques, anecdotes sur la mystérieuse Patrouille Romaine 111, et même une dédicace celtique dédiée au dieu alpin Poeninos. Chaque participant a reçu une brochure exclusive retracant ces histoires, oscillant entre érudition et imagination.

Une descente et une conclusion conviviale :

La descente commune par le sentier rocailleux fut joyeuse, ponctuée de rires et de discussions animées. La journée s'est conclue dans la bonne humeur autour d'un goûter à Liddes, avec en point d'orgue le partage – presque rituel – de tartes aux abricots découpées en 17 parts parfaites et accompagnées du traditionnel jus de pomme des vétérans.

Une sortie qui aura comblé les amoureux de montagne et d'histoire, où le sérieux des vestiges antiques a rivalisé avec l'esprit bon enfant de notre groupe.

Ils sont fous, ces marcheurs... et c'est pour ça qu'on les aime !

Pierre Serex



TROIS JOURS AU FIFAD – LE CAS À L'HONNEUR

LE CAS EST FIER D'ÊTRE LE PARTENAIRE DU FIFAD, CAR TOUS DEUX SONT AU CŒUR DE L'ADN ALPIN ET DE LA MONTAGNE.

Du 7 au 9 août, j'ai eu le plaisir de représenter le Club Alpin Suisse, en tant que membre de la commission culturelle du CAS central, au Festival International du Film Alpin des Diablerets (FIFAD). À mes côtés, mon ami et collègue de la commission, Jean-Luc Bodmer.

Le CAS est partenaire et sponsor de ce festival depuis de nombreuses années, et j'ai eu cette année l'honneur de remettre deux prix décernés par le jury :

- Catégorie “Nature et Environnement” : The Last Observers, une œuvre qui nous rappelle que le bonheur ne se mesure pas en chiffres. Avec de modestes moyens, ce film offre du grand cinéma et une profonde réflexion.
- Catégorie “Exploration et Aventure” : Postcard from the Verge, le récit inspirant, audacieux et romantique d'un couple traversant la Bolivie à vélo.

Le festival, qui s'est tenu du 2 au 9 août, a une nouvelle fois battu son record d'affluence, déjà dépassé l'an passé – les chiffres définitifs sont attendus avec impatience.

Parmi les projections, j'ai eu un coup de cœur particulier pour Very Trad Trip, premier film d'un jeune réalisateur mettant en scène de jeunes membres des sections CAS Jaman et Montreux. Leur défi : organiser de A à Z une expédition sur une immense calotte glaciaire... le tout dans un esprit à la fois sérieux dans l'engagement, mais léger dans le ton.

Le FIFAD reste un rendez-vous incontournable pour les amoureux de montagne et de culture alpine. Ne manquez pas l'édition 2026 ! Au FIFAD la montagne est au cœur, dans toute sa diversité !

Pierre Serex

Délégué à la culture

Le tour de l'Argentine →

QUELQUES NOUVELLES DE LA CABANE DE MOIRY...

La saison a démarré le 15 juin dernier. Elle se déroule bien malgré la période pluvieuse fin juillet. L'ouverture de la Cabane de Moiry se poursuit jusqu'au 15 septembre prochain.

Différents travaux ont été menés à bien entre les mois de juin et juillet par des membres de la section Montreux et notre électricien Sébastien Bonnet. Notamment, la pose de panneaux solaires a été un succès pour la cabane. L'installation est opérationnelle et est utilisée pour chauffer l'eau. Nous avons réduit la consommation via la génératrice et elle ne tourne plus que quelques heures par jour et ce grâce aux panneaux photovoltaïques sur le toit de la cabane.

D'autres travaux d'entretien sont nécessaires cet automne afin qu'à l'avenir le chauffage de l'eau se fasse presque entièrement par les panneaux solaires.

Le contrôle des sources, des conduites, du filtre, de l'eau potable et de la cuisine ont été réalisés à la satisfaction de la Contrôleuse cantonale des denrées alimentaires du Valais.

Le projet de réhaussement du barrage de Moiry est en cours, il sera définitif l'année prochaine. D'ici à l'été 2026, la demande de permis de construire sera déposée auprès des autorités cantonales valaisannes, pour des travaux qui débuteront entre 2027-2028 et qui se poursuivront jusqu'en 2031 au plus tard (a priori sans coupure de la route d'accès le long du lac).



TOUR DE L'ARGENTINE



Août commence à peine que déjà les vétérans partent défier le redoutable **Tour de l'Argentine**.

Au menu : 13,5 km, 1000 mètres de dénivelé positif — mais concentrés dans deux solides montées. Un parcours aussi exigeant qu'ingénieusement traître. Quatorze vétérans sur la ligne de départ, prêts à faire chauffer les mollets. À peine sortis du parking, le ton est donné : ça grimpe. Une forêt dense nous engloutit, et rapidement, quelques passages corsés exigent toute notre attention. Plus on monte, plus la pente se durcit, comme si le chemin testait notre détermination. Les derniers mètres ? Un régal glissant, boueux et pentu, agrémenté de chaînes pour l'ambiance. Mais miracle : au sommet du col... toujours quatorze ! Personne n'a tenté de redescendre en douce.

Petite boucle ensuite jusqu'au **Roc de Châtelet**, pour un joli point de vue (et un peu de répit). Puis vient une partie en montagnes russes : courtes descentes, petites montées, jusqu'à une arête où le décor change brusquement. Nous atteignons **la Motte**, avec ses panoramas splendides sur le Muveran et le célèbre **Lion d'Argentine**, qui, après une longue grève sous le brouillard, daigne enfin se montrer. Grand moment. La suite est une descente douce à flanc de coteau, escarpée mais facile, offrant une vue à couper le souffle. Juste quand on commence à croire que le plus dur est derrière nous... bim ! Une dernière montée, brève mais costaude, histoire de remettre les pendules musculaires à l'heure.

Heureusement, une vraie descente nous mène ensuite sur une large plaine peuplée de vaches en plein déjeuner. Inspirés, nous les imitons et sortons nos pique-niques. L'endroit est si beau qu'on se verrait bien y rester jusqu'au soir...

mais non : **pas de taxi en vue.**

Il faut repartir. Terrain plat pour digérer (enfin, quelques minutes), avant d'attaquer **le deuxième gros morceau de la journée** : une montée raide jusqu'au **col des Essets**.

Là-haut, vue imprenable sur Anzeinde.

Et pour finir : une descente d'environ 600 mètres vers **Solalex**, où notre bande joyeuse de randonneurs affamés se transforme en meute de dévoreurs de tartes aux abricots. L'effort récompensé, comme toujours, par ces douceurs sucrées et un bon verre de jus de pomme, comme d'habitude !

Une toute belle course bien fatigante mais qui nous a montré qu'on était tous finalement en pleine forme !

Jacky Rezzonico





GROUPE
GRISONI



groupe-grisoni.ch

**EN TOUTE
CONFIANCE.**

ADMINISTRATION

Présidente de la section: Eloïse Le Cottonec

079 679 17 87, email: presidence@cas-montreux.ch

Vice-présidente: vacant

email: vice-presidence@cas-montreux.ch

Caissier: Julien Provost

079 234 17 72, email: caissier@cas-montreux.ch

Secrétariat, gestion des membres, PV assemblées: Albane Bérard

079 622 66 14, email: administration@cas-montreux.ch

Présidente de la commission des courses: Lorraine Wasem

076 404 60 06, email: courses@cas-montreux.ch

Préposé à la culture: Pierre Serex

078 247 80 50, email: culture@cas-montreux.ch

Préposée à l'environnement: Natalie Favre

079 562 68 75, email: environnement@cas-montreux.ch

ACTIVITES SPORTIVES

Responsable de la jeunesse, groupe OJ/AJ: Serge Thelin

079 564 91 30, email: jeunesse@cas-montreux.ch

Responsable des Vétérans: Jacky Rezzonico

email: veterans@cas-montreux.ch

Responsable des Mardistes: Olivier Trachsel

079 635 96 03, email: mardistes@cas-montreux.ch

Grimpe: Aymeric Le Cottonec

079 522 69 93, email: grimpe@cas-montreux.ch

VTT: Wolfgang Martz

079 230 66 80, email: vtt@cas-montreux.ch

COMMUNICATIONS

Rédaction du bulletin: Anne-Catherine Monod

079 636 90 37, email: redaction@cas-montreux.ch

Webmaster: Jérôme Jaunin

079 524 70 93, email: webmaster@cas-montreux.ch

Impression: Flash and Go

Passage Saint-Antoine 7, 1800 Vevey, 021 921 61 88, email: info@flashandgo.ch

CHALET

Intendant de la Planiaz: Maurice Bron

079 473 99 46, email: planiaz@cas-montreux.ch

CABANE DE MOIRY

Préposé: Frédéric Gosteli

079 611 45 65, email: moiry@cas-montreux.ch

Gardien: Yvan Duc (guide)

024 494 19 34, 079 609 33 43, email: cabane@cabane-moiry.ch

En saison, téléphone de la cabane: 027 475 45 34

SECOURS ALPIN SUISSE: Station de Montreux

Chef des secours: Claude Gavillet, Président de l'association régionale SARO du Secours Alpin suisse,

+41(0)79 354 98 46, claude.gavillet@secoursalpinromand.ch

Chef de station: Luc Giroud: infos: www.secoursalpin.ch

Adresse de la section: Case postale 1122, 1820 Montreux

IBAN CH14 0900 0000 1800 3014 8 - CCP section 18-447-3

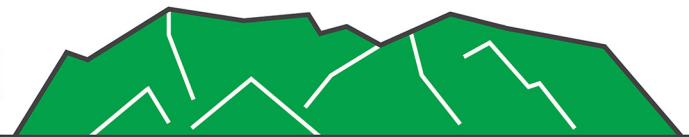
B-ECONOMY



P.P.
CH-1018
Montreux



LA POSTE



PHARMACIE DE CLARENS



+41 21 964 40 00



info@pharmacclarens.ch



www.pharmacclarens.ch

AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT



Inspection
Détection
Réhabilitation
Essai d'étanchéité

Assainissement lémanique depuis 1963

0800 107 000

kunzli.ch
aitv.ch

Vidange
Curage
Débouchage



Transport de déchets spéciaux



U-COPIE

Rue du Simplon 30 · 1800 Vevey · 021 925 922 62 52
info@ucopie.ch · www.ucopie.ch

Impression
Reliure
Scan
Création